

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 janvier 2018

Présents : Nicole BARD, Pascal DESROUSSEAUX, Marie-Christine DESROUSSEAUX, Jacky HANCKE, Laurence LAMALLE. Anne LAUGIER, Claude MARMIER, Aurelio VICQUERY.

Absente excusée : Martine CATERINO, ayant donné pouvoir à Laurence LAMALLE.

Secrétaire de séance : Claude MARMIER.

Séance ouverte à 20 h 00.

1/ Fonds de Concours alloué par Troyes Champagne Métropole pour les travaux d'aménagement du chemin dit « Des Blancs Chiens »

Troyes Champagne Métropole alloue la somme de 6 526 € pour les travaux d'aménagement du chemin dit « Des Blancs Chiens ». Ce fonds de concours est adopté à l'unanimité.

2/ Dispositif de cofinancement co-structurant

Acceptation de la participation de TCM dans ce projet, à hauteur de 14 975,43 €
Adopté à l'unanimité.

3/ L'ONF : Travaux 2018

L'ONF a fait parvenir le planning des travaux qui seront réalisés pour la commune durant l'année 2018. Coût estimé : 4 995 € La vente des coupes nous avait rapporté 30 000 €
Accepté à l'unanimité

4/ Chasse : Avenant pour changement de locataire

Monsieur NINOREILLE, actuel locataire, doit céder son bail pour cause de déménagement. Il a proposé à Monsieur LEROY François, qui possède des terres limitrophes aux siennes, de lui reprendre son bail. Monsieur LEROY est d'accord. Afin de mettre à jour les données du bail, nous allons procéder par avenant au changement du nom du locataire.
Accepté à l'unanimité

5/ Mise à jour du RIFSEEP

Monsieur le maire propose de relever le plafond maximum du Complément Indemnitaire Annuel de 400€ à 500 € afin d'avoir une marge de manœuvre plus large quant aux primes allouées pour l'agent de catégorie B en poste.
Adopté à l'unanimité.

6/ Recrutement d'un agent contractuel sur emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité – modification de la rémunération.

Il y a nécessité de modifier la base salariale du nouvel agent technique territorial (entrée en fonctions le 01/04/18) pour compenser la hausse de cotisation de 1,7 % de la CSG qui intervient cette année. M. le maire propose une embauche à l'échelon 10 pour lui garantir son salaire. Adopté par 8 voix pour et 1 voix contre.

7/ AFR Fontvannes Bucey – Renouvellement des membres

Le 29 janvier 2018 il faudra procéder au renouvellement des membres de l'Association Foncière. Deux membres sortants : Pascal TOULOUSE et Régis VANCY, acceptent de renouveler leur mandat. Adopté à l'unanimité

8/ ASPBO : remplacement des cadres du Chemin de Croix

Acceptation par le conseil municipal du projet de l'ASPBO pour le remplacement de 14 cadres en bois du Chemin de Croix de l'église (montant prévu 2 412 €TTC) ainsi que la réfection de deux stations de ce Chemin de Croix (montant prévu 216 €TTC).

Accepté à l'unanimité.

9/ Don de l'ASPBO pour la rénovation du lutrin

Versement par l'ASPBO d'un don de 1 000 € pour le financement de la rénovation du lutrin de l'église. Il sera à prévoir des frais supplémentaires d'un montant de 6 000 € pour des réparations imprévues. Accepté à l'unanimité.

10/ Dérogation sur un zonage de parcelle

Suite à l'acceptation par le conseil municipal lors d'une précédente réunion le 10 février 2017, de rendre 2 parcelles constructibles sur un terrain appartenant à M. Régis VANCY (suite à caducité du POS), Monsieur le Maire propose de prendre une délibération afin que M. VANCY puisse déposer un projet de construction. Accepté à l'unanimité.

11/ Indemnité du Percepteur

M. le maire propose d'accorder au Percepteur, Monsieur DUMAS, une indemnité de fin d'année calculée sur la même base que celle de l'an dernier (100%). Adopté par 8 voix pour et 1 voix contre.

12/ Questions diverses

a/ M. le maire nous fait part d'une invitation qu'il a reçue de la part du FC Bucey à partager la galette des rois avec les membres du club.

b/ La région Grand Est a fait parvenir des courriers aux communes, les invitant à organiser un événement, de quelque manière que ce soit, pour « fêter » le « mois de l'Europe », qui se tiendra chaque année en mai, afin de « promouvoir les valeurs européennes » ; nous réfléchissons à un projet, à mettre en place en 2019.

c/ Une réunion a eu lieu à laquelle s'est rendue Nicole BARD, pour présenter une étude de population effectuée sur le département de l'Aube ; population à tendance « vieillissante » dans notre département. Donc prise de conscience des besoins futurs afin de les anticiper, accompagnement des personnes, projets de structures spécialisées, etc...

La séance est levée à 21 h 30.